

XXXIV SESSION Québec, 4 au 7 juillet 2008

DOCUMENT N° 75

RESOLUTION SUR LE NOUVEL ÉLAN DE TV5 MONDE

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Québec du 4 au 7 juillet, sur proposition de la commission de l'éducation, de la communication et des affaires culturelles,

Se réjouissant de l'accord sur la gouvernance de TV5 Monde intervenu entre les partenaires à Gatineau le 28 avril 2008, accord qui constitue une véritable relance de la chaîne francophone ;

Saluant l'accord qui garantit le caractère multilatéral de la chaîne et qui permettra de financer son développement grâce au rééquilibrage des financements partenaires et au maintien de l'investissement français ;

Considérant l'importance de TV5 Monde comme institution phare de la Francophonie et son rôle dans l'expression de la diversité culturelle de l'espace francophone;

Considérant l'immense potentiel de TV5 Monde sur le plan éducationnel et pour la diffusion de la langue française;

Recommande aux États membres de la Francophonie

- 1. de soutenir la chaîne dans un environnement de plus en plus concurrentiel et face à la révolution numérique, pour consolider sa distribution :
 - > en veillant, chaque fois que possible, à lui accorder une obligation de diffusion, câble ou satellite;
 - > en permettant le maintien et le développement de sa diffusion hertzienne en Afrique notamment, à travers des projets de coopération de nature à financer l'investissement de mise en place et de maintenance des émetteurs hertziens
 - > en associant autant que possible la chaîne aux nouveaux modes de distribution que sont la TNT, l'ADSL, la Télémobile, etc.

- 2. de veiller à rendre accessible, libre de droits, les programmes les plus fédérateurs d'audience (cinéma, documentaires, sport) afin de permettre à TV5 Monde de jouer pleinement son rôle de vitrine de la diversité culturelle et du dialogue des cultures ;
- 3. de promouvoir dans les systèmes éducatifs nationaux d'apprentissage du français les outils numériques de la chaîne et notamment son site *Apprendre et Enseigner* avec TV5 Monde ;
- 4. d'encourager les synergies AIF/AUF/AIMF/TV5 Monde en matière de promotion du français et de formation des formateurs, notamment en s'appuyant sur les maisons de TV5 Monde, les CLACS, et le réseau culturel français ;
- 5. que l'ensemble de ces mesures de soutien de la chaîne accompagnent la chaîne dans l'élaboration de son Plan stratégique qui sera soumis à la Conférence des ministres en charge de TV5 Monde d'ici la fin de l'année 2008.